

COMPTE-RENDU

Réunion plénière du conseil de quartier Pierre-Heuzé 28 JUIN 2023

Participant(e)s			Présent(e)s	Excusé(e)s
M. ACHER	Alain	Conseiller de quartier		X
M. AILLAUD	Remi	Conseiller de quartier	X	
M. ASSOGLIO	Cyrille	Conseiller de quartier	X	
M. BBAYLE DE JESSE	Sophie	Conseillère de quartier	X	
M. JAUTEE	Bruno	Conseiller de quartier	X	
M. LAMOTHE	Philippe	Conseiller de quartier	X	
M. LEBOSSÉ	Jean-Claude	Habitant du quartier	X	
M. LOUNIS	Madjid	Conseiller de quartier	X	
M. NDOYE	Mandir	Conseiller de quartier		X
Mme BOULARD	Lucienne	Conseillère de quartier	X	
Mme DANIEL	Sonia	Conseillère de quartier	X	
Mme GOSELIN	Danièle	Conseillère de quartier	X	
Mme LEU	Brigitte	Conseillère de quartier	X	
Mme MAINCENT	Florence	Conseillère de quartier		X
Mme MARIE	Brigitte	Conseillère de quartier	X	
Mme MARIIS	Nadine	Conseillère de quartier	X	
Mme RENAULT	Elise	Conseillère de quartier		X
Mme TOURBILLON	Aline	Conseillère de quartier	X	
Elu(e)s /Services Ville de Caen – Caen la Mer			Présent(e)s	Excusé(e)s
JOYAU	Nicolas	Maire-adjoint chargé de l'Urbanisme, de l'Habitat et du renouvellement urbain.	X	
BARILLON	Brigitte	Présidente de la Caennaise	X	
BERNIERE	Ginette	Conseillère Municipale, déléguée de quartier de la Pierre -Heuzé	X	
MAHÉ	Damien	Responsable Pôle stationnement	X	
SANCHEZ	Mireille	Technicienne Pôle stationnement	X	
LEBOSSÉ	Céline	Cheffe de service Pôle de vie Nord-Est	X	

ORDRE DU JOUR

- **Point d'étape des projets Pôle santé et centre commercial « Village Champlain »**
- **Retour Etude stationnement place Champlain**
- **Mon Quartier d'Eté 2023**

1 – PROJETS POLE SANTÉ ET CENTRE COMMERCIAL PLACE CHAMPLAIN

Madame Brigitte BARILLON, présidente de la Caennaise, présente l'avancée des projets de Pôle Santé et du Centre commercial, place Champlain.

Les supports présentés en réunion plénière, sont joints à ce compte-rendu.

Pôle Santé Pierre-Heuzé :

Le Pôle santé est situé dans l'ensemble commercial à la place de l'ancien bar, au 48 place Champlain. Il est destiné à accueillir les professionnels de santé, qui étaient déjà présents à la Pierre-Heuzé par leur regroupement et à en accueillir de nouveaux. Les locaux disposent d'un rez-de-chaussée et sous-sol, adaptés aux normes accessibilité.

Après une période de travaux d'un an et demi, la livraison est pour la rentrée 2023 avec une installation progressive des professionnels que sont un kinésithérapeute, ostéopathe et infirmiers.

Cinq espaces restent disponibles pour accueillir d'autres professionnels. Des besoins comme la spécialité orthophonie et médecine générale sont bien identifiés. La Caennaise poursuit son travail de contacts et réseau pour la publicité de ces opportunités pour des professionnels qui souhaiteraient s'installer.

Chiffres clés :

Coût de l'investissement : 740 000 € TTC
Fonds propres de la Caennaise : 15%.

Pour rappel, cette offre est complétée par la rénovation de la pharmacie en 2022, opérée par le nouveau pharmacien, ayant succédé à M. OLIVIER qui était le 1^{er} pharmacien à la Pierre-Heuzé a exercer depuis 1974, date de création du centre commercial.

Projet de redynamisation du centre commercial

Le centre commercial offre une gamme étendue de commerces :

- Commerce alimentaire : boulangerie, boucherie,
- Restauration : sandwicherie,
- Commerce de détail : alimentation générale, pharmacie, tabac-presse,
- Service de proximité : coiffeur

La redynamisation va passer par un travail sur l'esthétique et image du centre commercial et des devantures, avec un projet présenté aux commerçants en juin 2022, en nommant l'ensemble « Village Champlain ».

Il est également visé :

- La structuration de l'animation commerciale par la création d'une association des commerçants,
- La mise en place d'une charte de bonnes pratiques pour le fonctionnement des commerces,
- Un travail sur la gestion des arrières des commerces,
- Un travail d'accroissement de la visibilité et de communication

Budget prévisionnel réévalué à : 800 000 € TTC

Calendrier prévisionnel :

- Démarrage fin 2023
- Livraison en 2024.

2 – RETOUR ÉTUDE STATIONNEMENT

Une étude stationnement a été menée par les services, sur le secteur défini de la place Champlain, afin de disposer de données sur l'occupation et la rotation.

Méthodologie : enquête réalisée le 29/11/2022 entre 7h et 21h par relevé des immatriculations, à raison d'un relevé toutes les heures.

Cela a permis d'obtenir une connaissance :

- De l'occupation,
- De la rotation,
- De l'identification des types d'utilisateurs
- Du respect sur les zones de stationnement réglementé (zones bleues).

Il faut noter qu'à cette période 12 places de stationnement étaient neutralisées par des bases vie des chantiers en cours pour la création du pôle santé et la rénovation du pôle de vie des quartiers.

Analyse :

Il est relevé sur le secteur : une capacité de 116 places de stationnement dont 98 gratuites et 18 en stationnement zones bleues.

Ensemble stationnement (gratuit + zones bleues) : données d'occupation

- Un taux d'occupation à 89% : accès aux places satisfaisant, places disponibles à chaque heure.
- Taux de congestion 0,98 : pas de problème de stationnement, sauf très ponctuellement

Par catégorie de stationnement :

Stationnement gratuit :

- Taux d'occupation 92% : correct, avec une part importante d'occupation de longue durée (41%). Réserve de capacité sur toutes les tranches horaires malgré la neutralisation de chantier sur 12 places (13% de l'offre).
 - Taux de rotation de 1,8 : légèrement inférieur au taux attendu car stationnement très important de longue et moyenne durée
- Correspond au type de stationnement spécifique à un quartier d'habitation.

Stationnement règlementé (zone bleue) :

- Taux d'occupation de 75% : facilité de stationnement.
 - Taux de rotation de 5,7 : taux satisfaisant car cohérent avec le fonctionnement de voies rotatives
- Places disponibles sur tous les créneaux horaires, et rotation satisfaisante pour la desserte des équipements publics et des commerces.

Trois poches de stationnement illicite ont été observées :

- Sur passage piéton en proximité de la salle AGATE et crèche
- A l'entrée de la voie sans issue menant aux commerces et résidences du 18 et 16 place Champlain
- Dans la raquette de retournement située en proximité de la bibliothèque

SYNTHESE :

Les taux relevés montrent :

- Un bon dimensionnement de l'offre globale de stationnement,
 - Adapté aux usages des équipements (services et commerces),
 - Le stationnement illicite peut être absorbé par les places restant disponibles sur la plupart des créneaux horaires malgré les 12 places neutralisées par des chantiers.
- Jauge à maintenir.
- Une rotation satisfaisante,
 - Un fonctionnement satisfaisant des zones bleues.
- Dispositif à maintenir.

Il est convenu que la situation pourra être réévalué par de nouveaux relevés après ouverture du Pôle santé et l'arrivée progressive des professionnels de santé, si toutefois des difficultés de stationnement étaient remontées.

Questions/ échanges :

- Les conseillers de quartier ont insisté sur la présence régulière de véhicules en stationnement gênant sur la chaussée devant le bureau de tabac, la boulangerie et le magasin Carrefour. Ils sont dans l'attente d'une réflexion globale à ce sujet, bien qu'il leur ait été rappelé que la voie est privée à cet endroit.

- Des demandes relatives à du stationnement PMR (personne à mobilité réduite) et des places de livraison ont été faites. Nicolas JOYAU a rappelé que de tels aménagements ne faisaient pas l'objet de l'étude.
- La place PMR étant située devant le bureau de tabac, soit là où l'espace est congestionné, un potentiel transfert de cette place pourrait être à étudier.
- Un conseiller demande le passage dans le domaine public de la voie entre les commerces et les résidences du 16-18. La réponse est que cela présupposerait un accord de tous les propriétaires à l'unanimité et qu'une servitude de passage publique est bien prévue.
- Le sujet du stationnement sur la place piétonne récemment refaite a été soulevé, du fait des bornes baissées et accès libre des véhicules possibles. Ce sujet est à l'étude par la municipalité, des contacts sont nécessaires avec la Poste et accès des convoyeurs de fonds au distributeur automatique.

3 – MON QUARTIER D'ETE 2023

Mon Quartier d'Eté 2023 se tiendra du 4 juillet au 29 août à travers 7 journées d'animations pour tous les publics, coconstruites et portées par le pôle de vie et les partenaires socio-culturels et associatifs de la Pierre-Heuzé.

A noter qu'une grande journée inter-quartiers nord-est se tiendra le vendredi 25 août à l'espace vert Victor Vinde.